DEPARTEMENT
DES LANDES

DELIBERATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES GRANDS LACS

Délibération n° 2025-155
Délibération portant sur la Nouvelle convention pour la fourniture d'eau brute au golf de Biscarrosse Convention Vente d'eau brute Golf

Nbre de Conseillers en exercice : 34
Nbre de présents : 25
Nbre de votants : 31
Nbre de procurations : 6
Date de convocation et d'affichage : 02/12/2025
Secrétaire de séance : THOMAS Sandrine

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre 2025 à 19h00

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle René Labat de Parentis-en-Born, sous la présidence de Madame DOUSTE Françoise, Présidente.

Présents : Mme AUBERT Roseline, M. COURNAU Jean-Michel, M. COUTURIER François, M. DARMAGNAC Frédéric, M. DIAZ Manuel, Mme GUERRO Florence, Mme LARREZET Hélène, M. MINIAU Dominique, M. PASCUTTO Philippe, Mme PINCÉ Laure, Mme PONCHET Ascension, M. SUSO Jean-Michel, Mme DOUSTE Françoise, Mme CASSAGNE Patricia, M. CRUCHANDEU Paul, M. LALUQUE Georges, Mme NADAU Marie-Françoise, M. SOULÈS Éric, Mme THOMAS Sandrine, M. COMET Bernard, Mme FANARI Jacqueline, M. LAINÉ Fabien, M. BRÉTHÉS Éric, M. CASTAGNÈDE Vincent, Mme SÉGAUT Céline

Procurations : Mme BOUSQUET Marie-Hélène donne procuration à M. COURNAU Jean-Michel, M. COLMAGRO Ghislain donne procuration à M. MINIAU Dominique, Mme DUBOIS Catherine donne procuration à M. DARMAGNAC Frédéric, M. RIMONTEIL Jean-Pierre donne procuration à M. CRUCHANDEU Paul, Mme GARDON Christine donne procuration à M. COMET Bernard, M. VIUDÉS Christian donne procuration à Mme FANARI Jacqueline

Excusés et Absents : Mme BOUSQUET Marie-Hélène, M. COLMAGRO Ghislain, Mme DUBOIS Catherine, Mme PELTIER Virginie, Mme MALLO Caroline, M. RIMONTEIL Jean-Pierre, Mme GARDON Christine, Mme LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie, M. VIUDÉS Christian

Décision de l'assemblée :

Votants : **31**
Pour : **31**
Contre :
Blanc :
Abstention :

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20251209-2025-155-DE
Date de télétransmission : 16/12/2025
Date de réception préfecture : 16/12/2025

Rapporteur : Monsieur Bernard COMET

La Communauté des communes des Grands Lacs fournit depuis le début des années 1990 de l'eau brute aux domaines du golf pour l'arrosage des pelouses des terrains du golf et des co-lotis.

La convention qui liait les deux parties prend fin au 31/12/2025.

Une nouvelle convention a été établie en adéquation avec les besoins de renouvellements des équipements existants afin d'en pérenniser leur fonctionnement.

Pour rappel, les infrastructures comprennent notamment :

- La prise d'eau brute dans le lac Cazaux-Sanguinet,
- Un puits de pompage installé sur le site de la station d'eau potable de Larrigade.
- Deux comptages de départ Foret et Lacs,

Les réseaux de desserte en eau brute au sein du Golf et du village du Golf sont de la propriété du Golf.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet de convention jointe à la présente délibération
- D'autoriser la Présidente à signer le projet de convention et les documents afférents

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme, le 09 décembre 2025

Secrétaire de séance,

Sandrine THOMAS

La Présidente,

Françoise DOUSTE

Affiché à Parentis-en-Born, le : 16/12/2025

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20251209-2025-155-DE
Date de télétransmission : 16/12/2025
Date de réception préfecture : 16/12/2025